

Initiatives ministérielles

M. Allmand: Vous n'êtes pas obligé de la demander.

Mme Marleau: C'est exact, rien ne vous oblige à la demander. Faites-en don à un organisme de charité, qui saurait peut-être mieux quoi en faire. Mais ce n'est pas parce que vous ne voulez des allocations familiales que beaucoup d'autres n'en ont pas besoin. Le gouvernement consacre bien peu d'argent, par le truchement de ce programme, aux familles et aux enfants.

M. Belsher: Ce programme nous coûte cher.

Mme Marleau: Peut-être bien qu'il coûte un peu d'argent, mais il en vaut la peine. Si vous voulez absolument en récupérer une partie, faites-le d'une façon qui soit équitable, à un taux applicable à tous.

• (1600)

Si les députés d'en face font des profits faramineux, qu'ils soient aussi imposés. Je serais curieuse de voir leur réaction si la totalité de ces profits était récupérée.

Qu'arriverait-il dans le cas d'une pension d'invalidité? Comment réagiriez-vous si le gouvernement vous apprenait soudainement qu'il a décidé de récupérer la totalité de votre pension d'invalidité parce que votre revenu dépasse un certain seuil, mais que vous pouvez jouer à la bourse où vos gains ne seront imposés qu'au taux de 30 p. 100? Les gains à la bourse, ça va, mais pas la pension. C'est ce qui n'est pas juste.

Je demande au gouvernement non seulement de reconsidérer sérieusement la question, mais aussi de prévoir des encouragements et de donner une lueur d'espoir pour que les familles puissent jouir d'un niveau de vie décent et aspirer à une vie meilleure.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

La présidente suppléante (Mme Champagne): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera ce soir à l'heure de l'ajournement à savoir: L'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce—L'emploi; l'honorable député de Ottawa—Ouest—L'équité salariale; l'honorable député de Edmonton—Est—Les affaires indiennes.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, à l'étape du rapport, du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique, la Loi sur les allocations aux anciens combattants et une loi connexe, dont un comité législatif a fait rapport sans amendement, ainsi que des motions n^{os} 4, 6 et 7.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Madame la Présidente, comme cela se fait quand on ressent un deuil, je serais d'abord enclin à rester debout ici en silence durant les dix minutes qui me sont accordées. Je le ferais, non pas par respect pour mes collègues à la Chambre, mais comme un geste de sincères condoléances envers les gens qui verront leurs allocations familiales et leur pension de vieillesse être récupérées.

Je ne sais pas très bien par où commencer, mais puisque nous parlons de récupération, je pourrais peut-être décrire ce que ce terme évoque pour moi. Récupérer, c'est reprendre ce qu'on a donné. C'est bien ce que le gouvernement se propose de faire. Je l'imagine bien en usurier rapace. Oh! oui, voilà bien la description qui correspond le mieux à ce gouvernement méprisable qui arrache aux gens le peu d'argent qu'il leur donne.

J'ai éprouvé durant sept mois ce que le gouvernement actuel réserve aux gens avec ses modifications à l'assurance-chômage, et cette récupération est bien typique du gouvernement. Je ne sais pas si c'est le résultat d'un manque d'imagination ou d'un débordement d'imagination.

Lorsqu'il est question des personnes qui abusent de l'assurance-chômage, le gouvernement est très efficace pour repérer un pauvre chômeur, par exemple une mère seule avec deux enfants qui essaie d'avoir un peu plus d'argent pour nourrir sa famille ou pour acheter des vêtements essentiels. Il peut la repérer si elle gagne un